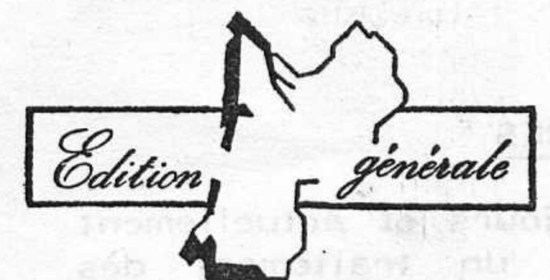
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

'DLP 2-8-83213332

Ministère de l'Agriculture

Service de la Protection des Végétaux

Chemin d'Artigues - 33150 CENON



Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 100,00 F

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 27 - JEUDI 28 JUILLET 1983

VITICULTURE

MILDIOU

On observe actuellement des sorties de taches consécutives aux pluies de la mi-juillet et le traitement préconisé pour le début de cette semaine a permis d'assurer une bonne couverture. Cependant les précipitations orageuses survenues depuis, parfois très importantes, ont pu lessiver les produits de surface. L'intervention sera donc à renouveler, en fonction de l'importance des pluies, si ce traitement a été effectué avec un fongicide classique.

BLACK-ROT

Les risques sur grappes sont importants . Maintenir une protection serrée dans les parcelles où la maladie est observée.

EUDEMIS - COCHYLIS

Le vol diminue actuellement d'intensité sauf dans les zones tardives. Une deuxième intervention ne sera appliquée que si l'on observe des pénétrations récentes. Préférez une spécialité ayant une bonne action curative.

VIGNOBLES TOUCHES PAR LA GRELE

Pour éviter l'implantation du Botrytis sur les baies atteintes, appliquer un traitement dirigé et sans délai avec une spécialité anti-botrytis, notamment à base d'imides cycliques (Kidan, Ronilan, Rovral, Sumisclex).

Si de nombreuses blessures sur bois sont observées, le traitement précédent sera suivi d'une application sur l'ensemble de la végétation avec un produit ayant une action cicatrisante à base de cuivre, dichlofluanide, folpel, etc.

Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

Publication periodique
Inscription a la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le second vol a débuté depuis quelques jours et actuellement les premières pontes arrivent à éclosion. Effectuer un traitement dès réception. Cette intervention sera reportée dans les parcelles ayant reçu un traitement, selon les indications de notre précédent bulletin, contre la Tordeuse de la pelure avec un produit actif contre le carpocapse (sauf s'il y a eu lessivage).

TORDEUSE DE LA PELURE (Capua)

Le second vol se poursuivant, renouveler la protection au cours de la semaine prochaine, dans tous les vergers infestés par ce ravageur.

PHYLLOXERA DU POIRIER

Dans les vergers de poiriers de variétés tardives où des dégâts ont été observés en 1982, il convient d'effectuer dès à présent une seconde intervention en se reportant aux indications du bulletin n°23 du 29 juin.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Maintenir la protection en fonction de l'arrivée à maturité des différentes variétés.

MONILIA DU PRUNIER

Les conditions climatiques actuelles peuvent être très favorables au développememt du Monilia sur les fruits. Les pluies orageuses parfois importantes favorisent l'éclatement des prunes et l'installation du champignon. En conséquence l'application d'un second traitement peut être envisagée avec l'un des produits cités dans notre bulletin n° 24 du 7 juillet.

****